

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 7 décembre 2022 à 19h15 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, Maire,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller

Absents : M. Dany Chapdelaine, conseiller
M. Éric Bossé, conseiller,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 2 décembre à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2022-12-152

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Réal Bossé,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2023;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2023

2022-12-153

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que le budget pour l'année 2023 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**Activités de fonctionnement****2023****2022****Revenus de fonctionnement**

Taxes	642 469	\$	627 414	\$
Paiements tenant lieu de taxes	2 200		2 200	
Transferts	299 000		255 044	
Services rendus	218 152		171 005	
Imposition de droits	19 900		15 550	
Amendes et pénalités	1 000		1 000	
Intérêts	6 000		6 000	
	1 188 721		1 078 214	

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	213 125		207 847	
Sécurité publique	112 050		111 000	
Transport	210 500		188 650	
Hygiène du milieu	146 391		131 593	
Santé et bien-être	2 600		2 554	
Aménagement, urbanisme et développement	88 150		81 041	
Loisirs et culture	59 135		54 070	
Frais de financement	37 470		37 650	
	869 421		814 405	

Excédent (déficit) de fonctionnement **319 300** **263 809**

Conciliation à des fins fiscales

Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200		2 200	
Remboursement de la dette à long terme	-215 500		-219 400	
Affectation aux activités d'investissement	-106 000		-46 609	
Affectation au fonds de roulement	0		0	
	-319 300		-263 809	

Excédent de fonctionnement à des fins fiscales **0** \$ **0** \$

Activités d'investissement

2022

2022

Acquisition d'immobilisations

Église	28 000	\$	21 609	\$
Compteurs d'eau	15 000		-	
Camion	25 000		-	
Éclairage de rue au DEL	27 000		-	
Sécurité publique	1 000		15 000	
Administration générale	10 000		10 000	
	106 000		46 609	

Transfert et affectations

Transfert – TECQ	28 000		-	
Transfert – Pacte fiscal	-		9 000	
Affectation de l'excédent non affecté	-		-	
Affectation des activités de fonctionnement	78 000		37 609	
	106 000		46 609	

Excédent d'investissement **0** \$ **0** \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

2022-12-154

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le programme triennal des immobilisations 2023-2024-2025 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

La municipalité a déposé la programmation des travaux à être réalisés dans le cadre du programme TECQ 2019-2023.

La réfection de la rue de l'Église, du Parc municipal et de l'église devrait se terminer en 2023.

Des subventions ont été obtenues pour l'aménagement de l'Église qui a été acquise par la municipalité. Des subventions ont été obtenues pour la réfection du parc municipal.

La municipalité projette l'acquisition d'un défibrillateur.

La municipalité étudie également la possibilité de réaliser des travaux à l'hôtel de ville pour y aménager des bureaux fermés.

La municipalité procèdera à l'acquisition d'un véhicule pour les travaux publics.

Une mise à jour du plan d'intervention sera effectuée afin d'établir les priorités pour les prochains travaux d'infrastructures.

La municipalité attend toujours une réponse du programme RIRL pour la réfection de la section asphaltée du Rang 11.

La reconstruction de la section asphaltée de la rue Yamaska sera planifiée.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-12-155

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h25, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général